



L'ÉDITORIAL

de Franck Buchy

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Une expérience rhénane

Un compromis à l'allemande au pays de Marianne. À défaut d'être historique, le choix des conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de s'unir au sein de la Collectivité européenne d'Alsace relève du pragmatisme. Les chantages d'un romantisme identitaire suranné et les hérauts des grands soirs idéologiques en seront pour leurs frais.

Sur l'ensemble des 80 conseillers départementaux alsaciens, 74 élus ont approuvé le processus, les six socialistes strasbourgeois ont voté contre. Un tel élan était inimaginable il y a cinq ans encore, quand la guerre picrocholine entre la Basse Alsace et la Haute Alsace avait gangrené la naissance du Conseil unique. L'acte fondateur de la Collectivité européenne d'Alsace referme la page du référendum perdu de 2013. Que de temps, d'énergie et d'imagination gaspillés pour l'Alsace et la France !

L'effet de cet échec et l'émergence du Grand Est ont provoqué un électrochoc entre les lignes bleues du Rhin et des Vosges. Avec le refus du président de la République de détricoter les régions, deux options s'offraient aux irréductibles Alsaciens : la guerre ou l'accommodement. La seconde solution a été privilégiée. Elle a abouti à la « déclaration commune » de Matignon imaginée pour répondre à un désir d'Alsace, aspiration que l'État a jugée suffisamment inflammable pour la prendre en considération.

Le voisinage des démocraties suisses et allemandes imprègne la vision que l'Alsace se fait de la décentralisation et de la confiance qu'un pouvoir central doit accorder aux individus et aux pouvoirs locaux. Cette incompréhension régionale à l'égard d'une gouvernance lointaine rejoint aujourd'hui le sentiment de désappropriation d'élus et de citoyens effrayés par la perte de repères et de proximité.

La sérénité mâtinée d'impatience observée hier ne doit pas masquer les difficultés qui émailleront le long chemin vers la nouvelle Alsace. La question du siège ne manquera pas d'attiser les tensions territoriales de part et d'autre du *Landgraben*, comme la répartition des 15 vice-présidences. Sans parler des délégations de compétences d'une région Grand Est qui assure n'avoir rien lâché. Les compromis n'ont jamais évité les heurts. ■